



Protocole sanitaire – Covid-19

1. Directives générales

- Si l'on éprouve des symptômes (fièvre, toux, difficultés respiratoires, perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût), on reste à la maison;
- La distanciation physique doit être respectée le plus possible, les contacts occasionnels et de courte durée sont tolérés;
- Le masque n'est pas obligatoire mais peut être porté par les personnes qui le désirent.

2. Directives concernant la circulation dans l'Arpidrome

- L'entrée se fera par la porte principale et la sortie par la porte donnant accès aux chambres;
- À l'entrée de l'Arpidrome, tous doivent se désinfecter les mains.

3. Directives concernant l'utilisation des chambres des joueurs

- À l'arrivée dans la chambre, chacun se choisit une place pour accrocher ses vêtements vis-à-vis de cette place et s'asseoir en respectant la distanciation d'un mètre;
- Aucun objet de valeur ne doit être apporté dans la chambre car la porte demeurera ouverte tout au long des parties;
- Un maximum de 16 personnes seront admises dans chaque chambre;
- Les toilettes des chambres des joueurs seront disponibles ainsi que celles dans le hall de l'Arpidrome. Le lavage des mains est recommandé à l'entrée et à la sortie.

4. Directives concernant la préparation des glaces

- La Ville est responsable de réaliser la flotte la veille des parties;
- Les équipements requis pour la préparation des glaces, les pierres, les tableaux de pointage, les brosses et le nettoyeur de souliers seront rendus disponibles sur la glace ou près de la glace, par les préposés de la Ville lors de la période de la réalisation de la flotte;
- La préparation des glaces avant chaque programme est la responsabilité du club;
- Le temps de préparation des glaces sera de 45 minutes avant le premier programme de la journée et de 15 minutes entre deux programmes;
- Trois personnes seront assignées pour préparer les glaces avant chaque programme. Seules ces personnes seront admises sur les glaces lors de cette période de préparation;
- Les équipements rendus disponibles par les préposés de la Ville seront rangés par les préposés de la Ville.



Club de curling Les Balais Verts

5. Directives concernant les équipements de jeu

- Les brosses du club seront disponibles;
- Une personne utilise la même brosse tout au long de la partie que ce soit sa brosse personnelle ou celle du club et seulement cette personne peut l'utiliser;
- Aucun lance-pierres et stabilisateur ne sera fournis par le club. Les personnes qui désirent utiliser ces équipements devront s'en procurer. Ces équipements devenant leur propriété, celles-ci devront être utilisés seulement par ces personnes tout au long de la partie.

6. Directives concernant l'entrée aux glaces

- Toutes les personnes accèdent aux glaces par la même porte;
- Toutes les personnes doivent se désinfecter les mains avant d'entrer sur la glace et nettoyer leurs souliers.

7. Directives concernant le jeu

- Avant et après la partie, les civilités se font sans contact de personne à personne. Elles peuvent se faire entre autres de brosse à brosse;
- Puisque les contacts sont occasionnels et de courte durée, les parties peuvent être disputées de façon tout à fait « normale », ainsi, il est autorisé de jouer avec deux (2) balayeurs en simultané;
- À la fin de la partie, les pierres sont poussées pour dégager la zone de préparation des glaces pour le prochain programme;
- Après la partie, tous les joueurs quittent le plus rapidement possible la glace en utilisant la même porte qu'à l'entrée pour se rendre à la chambre des joueurs en respectant la distanciation.